CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
37e assemblée ordinaire
Le mercredi 16 mars 2016

***Lieu de la rencontre* : École Donat-Robichaud, 2632 chemin Acadie, Cap-Pelé**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

19 h Présentation : CPAE de l'école Donat Robichaud

19 h 15 1. Ouverture de la séance

19 h 20 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

19 h 25 3. Déclaration de conflits d'intérêts

19 h 30 4. Considération et adoption des procès-verbaux
- 4.1 35e réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)
- 4.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)
- 4.3 Réunion publique extraordinaire – études de viabilité (2 février 2016)

19 h 40 5. Questions découlant des procès-verbaux
- 5.1 35e réunion ordinaire du Conseil (12 janvier 2016)
- 5.2 Réunion d'analyse collective – études de viabilité (20 janvier 2016)

19 h 50 6. Point d'information
- 6.1 Matière pédagogique : Petite enfance – mise à jour

20 h 10 7. Participation publique

20 h 20 Pause

20 h 30 8. Politiques
- 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
 - b) Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil – questionnaire
 - c) Comité de planification des installations scolaires
- 8.2 Limite à la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.12 - Formation des membres des CPAE
 - b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 - Gestion du district scolaire dans un milieu minoritaire

21 h 9. Points d'information de la présidence
- 9.1 École de Dieppe
- 9.2 Enveloppe égalitaire
- 9.3 Forum provincial sur l'éducation
- 9.4 Études de viabilité
- 9.5 Transport scolaire homogène
- 9.6 Budget d'infrastructures
- 9.7 Lettre de la FCENB – brochure (nouveaux arrivants)

21 h 30 10. Points d'information de la direction générale
- 10.1 Rapport financier – DSF-S
- 10.2 Rapport financier – CED
- 10.3 PSI (prestation des services intégrés)
- 10.4 Semaine provinciale de la fierté française 2017 – école hôtesse
- 10.5 Terrain – École des Pionniers

21 h 55 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

22 h 12. Levée de la séance